



Protoxyde d'azote : un gaz qui n'a rien d'hilarant !

Damien Meslot, Maire de Belfort, signe un arrêté pour lutter contre le fléau du protoxyde d'azote (ou gaz hilarant). Pour préserver la santé des jeunes, une campagne de sensibilisation est lancée pour alerter sur les risques d'une telle consommation.

Publié le 24 octobre 2023

Le protoxyde d'azote, c'est quoi ?

Le protoxyde d'azote est un gaz utilisé en cuisine, sous forme de cartouches dans les siphons à chantilly par exemple. Appelé aussi « gaz hilarant », son usage est détourné depuis quelques années pour être utilisé comme une drogue. On l'inhale dans un ballon de baudruche pour un effet euphorisant rapide.

Rien d'hilarant aux effets de ce gaz

La consommation de ce gaz présente des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz... Et dans le cas de consommations répétées, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir.

Un impact environnemental

Au-delà des risques pour la santé, la consommation de ce gaz a des impacts écologiques puisque les ballons et les cartouches sont souvent jetés à terre après consommation.

« Un gaz qui n'a rien d'hilarant »

Tel est le message de la campagne de sensibilisation lancée par la Ville de Belfort pour prévenir sa jeunesse des dangers d'inhaler cette substance. Soucieux de la santé des jeunes, Damien Meslot, Maire de Belfort, a signé un arrêté interdisant son usage sur la voie publique et dans les lieux de rassemblements fréquents : aux abords des écoles, parcs, lieux de sport, établissements de santé et centres de loisirs.

> Lire l'[arrêté du Maire](#)



☰ RETOUR À LA
LISTE

